

*Simon Adriansen vieillissait.
Il s'en apercevait moins à la fatigue qu'à une sorte de croissante sérénité.
Il en était de lui comme d'un pilote devenu dur d'oreille
qui n'entend plus que confusément le bruit de la tempête,
mais continue à jauger avec la même habileté le pouvoir des courants, des marées et des vents.*
Marguerite Yourcenar, « L'Oeuvre au noir »

Étienne (†) et Nicole TELLIER-VERHEYDEN

son beau-frère et sa belle-sœur ;

Marie-Christine et Tony DE BELDER-VANTHIEGHEM,
Marie-Claude et Ugo DE BELDER-CURCIO,
Jean-François et Isabelle TELLIER-HOUSEN,
Geneviève TELLIER,
Vincent et Anne-Sophie TELLIER-DEGIMBE,
Marie-Astrid et Christophe TELLIER-RODAER,

ses neveux et nièces ;

Naïm et Nathalie VANTHIEGHEM-SOJIC,
Arno VANTHIEGHEM,
Francesco et Nicole CURCIO,
Adrien, Guillaume, Jean-Baptiste, Gauthier TELLIER,
Lucie, Clémence et Jeanne TELLIER,
Clotilde et Lise RODAER,

ses petits-neveux et petites-nièces ;

Héloïse et Thomas VANTHIEGHEM,

ses arrière-petite-nièce et arrière-petit-neveu ;

ont le regret de vous annoncer le décès de

Madame Claudette LIÉNARD, dite « Tanty » Veuve d'André TELLIER

née à Frameries le 17 avril 1933 et décédée à Neufvilles le 26 février 2022.

Un hommage peut lui être rendu au funérarium
ce vendredi 4 mars de 17 heures à 19 heures.
(rue de la Gare, 9a – 1330 Rixensart)

Les funérailles religieuses, suivies de l'inhumation au cimetière de Rixensart,
seront célébrées en l'église paroissiale Saint-François-Xavier à Bourgeois-Rixensart

le samedi 5 mars 2022 à 11 heures.

Réunion à l'église.
(Place Cardinal Mercier)

La famille tient à remercier les Dr. Claudia Schomus et Max Verstraeten, Messieurs Éric Grossman et Johan Lamaurice, ses infirmiers, Madame Sophie Hollogne, sa kinésithérapeute, ainsi que le personnel soignant du Goéland de l'avoir accompagnée dignement au terme de son voyage.

Sa reconnaissance va également à ses amis, ses voisins et aux nombreuses personnes qui, par leurs attentions et la sympathie qu'elles lui ont témoignée, ont égayé son quotidien.

Tanty considérait avoir été suffisamment fleurie de son vivant. Aussi, au lieu de fleurs et de couronnes, vous pouvez, si vous le souhaitez, faire un don à l'ASBL « Les Amis des Aveugles et Malvoyants » (Rue de la Barrière 37, 7011 Ghlin) sur le compte bancaire BE21 0016 7006 8703, en précisant « don pour la formation de chiens guides ».